



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES COMITES DE QUARTIERS

GARE et CENTRE-VILLE

LUNDI 20 OCTOBRE 2025 à 17 H 30 - HOTEL DE VILLE – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

B. VUILLEMIN et T. HORY accueillent les membres présents.

Divers points sont abordés :

DOLEANCES :

- Un riverain souhaite savoir si un programme de rénovation du réseau d'eau potable rue de la gare a été prévu. T. HORY rappelle que la Régie de l'Eau a entamé de nombreux travaux sur la commune cette année dans la continuité des travaux METTIS et que d'autres auront lieu en 2026. T. HORY souligne la qualité des travaux réalisés sur les différents réseaux lors des travaux METTIS qui ont permis le rajeunissement du réseau communal.
- Des riverains signalent des nuisibles (rats) dans les canalisations d'eaux usées et certains espaces verts impasse Chandellier et rue Mariet Pré. T. HORY les invitent à prendre contact avec HAGANIS dont c'est la compétence.
- Un riverain interroge sur un problème de ruissellement des eaux pluviales sur la partie haute du Domaine de Largantier depuis la création des Hameaux de la Roseraie. T. HORY l'informe que ce dossier est toujours à l'étude auprès de la métropole.
- Un riverain sollicite le nettoyage du ruisseau du Renaulrupt. T.HORY l'informe que la commune a l'interdiction de procéder à un curage (cf la réglementation sur la protection de la biodiversité) et que le service des espaces verts de la commune effectue déjà un nettoyage des berges accessibles.
- Il est rappelé que l'entretien des espaces privés (haies, etc.) ou en limite de propriété est à la charge des riverains. Le service des espaces verts de la commune étant mobilisé au quotidien sur l'entretien des divers espaces communaux.

- Un riverain interroge sur la possibilité de mettre en place un éclairage différencié sur certains candélabres situés dans des zones plus sensibles. T. HORY note l'idée et étudiera cette possibilité avec les services techniques de la commune. Il indique également que l'éclairage à LED avec panneaux solaires était en test aux Hameaux du Bois et que celui-ci n'est pas optimum.
- Un riverain constate un problème de fermeture de la porte du cimetière rue de Metz. Les services techniques de la commune en seront informés.
- Un riverain signale l'absence de banc devant le cimetière rue de Metz. B. VUILLEMIN en prend note.
- Un riverain signale une tranchée dangereuse d'une profondeur de 5cm rue des Ecoles. Les services techniques de la commune en seront informés.

CIRCULATION :

- Un riverain indique constater de façon régulière la présence d'adultes et d'enfants circulant à vive allure sur des trottinettes rue de la Benelle. T. HORY en informera la police municipale.
- Un riverain indique un manque de visibilité au croisement de la piste cyclable entre le Domaine de Largantier et les Hameaux de la Roseraie. Nous notons la possibilité de mettre des chicanes.
- La qualité des aménagements réalisés par la commune et la métropole à destination des cyclistes a été saluée par les membres présents. T. HORY remercie et indique que tout est perfectible (ex : la voie verte au niveau de l'enseigne Acquaviva) et rappelle que pour la sécurité de tous les usagers, le strict respect du code de la route est important.
- Des riverains s'interrogent sur la signification des différents feux rue des Ecoles. T. HORY indique qu'actuellement ceux-ci fonctionnent en mode dégradé et cela jusqu'à la fin des travaux METTIS. Lors de leur mise en fonction, ils permettront de réguler la circulation entre les bus, les piétons et les autres usagers de la route.
- Un riverain interroge sur la possibilité d'installer un radar rue de Ecoles et rue de Metz pour limiter la vitesse ou éventuellement des feux pédagogiques comme sur la commune d'Augny. T. HORY indique que des feux sont en cours de mise en service face à l'église et que la mise en place de radars sur la commune n'est pas d'actualité et du ressort de l'Etat.

TRAVAUX :

- T. HORY indique que suite aux travaux METTIS, il a été constaté une fragilité de la structure du pont de la Seille rue des Ecoles, ce qui a nécessité des travaux indispensables pour préserver la sécurité de l'ouvrage. La métropole a réalisé une étude préalable auprès d'un ingénieur structure. Une circulation alternée a été mise en place pour plus de fluidité sur cet axe durant les travaux, qui devraient se terminer mi-novembre (sauf aléas).

- Il est rappelé que chaque phase de travaux fait l'objet d'une information par voie de flyers directement auprès des riverains concernés. Ces informations sont également disponibles sur le site de la mairie ainsi que sur l'application CityKomi.
- T. HORY tient à remercier les Marliens pour leur patience concernant les désagréments subis lors des travaux METTIS. La fin de ceux-ci est prévue d'ici la fin novembre (hormis quelques derniers aménagements paysagers). Il est attendu que ce nouvel environnement apporte plus d'attractivité à la commune.

SECURITE :

- Un riverain se questionne sur la présence de la police municipale la semaine dernière au lycée André CITROEN. T. HORY l'informe que c'est à la demande du proviseur de l'établissement pour prévenir des tensions entre des lycéens et des personnes extérieures, suite à un signalement sur les réseaux sociaux.
- T. HORY a été sollicité pour remettre en place une réunion de « Voisins Vigilants ». Il y est favorable.
- Il est rappelé que la police municipale est joignable au 03.87.64.80.17 en semaine dès 7h30 et généralement jusque tard dans la nuit, et qu'il ne faut pas hésiter à signaler tout comportements ou situations inhabituels.

ENVIRONNEMENT :

- Un riverain salue l'entretien effectué par les espaces verts de la commune rue du Chemin de Fer au niveau du cimetière des juifs.
- Des riverains sollicitent la mairie quant à l'entretien de la place de Gaulle en cette période automnale (ramassage des feuilles, tontes des espaces verts et élagage des arbres sur la place côté Vivest). B. VUILLEMIN indique qu'un entretien régulier est programmé mais va vérifier avec le service de la voirie la fréquence des passages et, que la mise en œuvre de ces travaux soit réalisée par temps sec. Concernant l'élagage des arbres et l'entretien global de la place, les services techniques de la commune en seront informés.
- Il est précisé que toute situation identifiée problématique (ex : arbre sur le domaine communal nécessitant un élagage) peut être signalée en mairie par mail : info@marly57.fr ou via le portail CONNECT.METZ. Il rappelle aux personnes envoyant un mail pour la première fois que cette messagerie dispose d'une protection MailinBlack et qu'un mail d'autorisation sera envoyé, auquel il faudra répondre pour que le mail soit correctement adressé.
- Des riverains constatent la récurrence de dépôts d'ordures sauvages aux abords des PAV (point d'apport volontaire des déchets ménagers) place de Gaulle. T. HORY indique que des caméras y sont installées et ont déjà permis la verbalisation par la police municipale des contrevenants identifiés.

- Un riverain s'étonne de l'aspect inesthétique de la façade de la résidence Val de Seille. T. HORY en prend note et indique que cela ne relève pas de la compétence de la commune.
- Un riverain signale une vigne vierge envahissante sur la façade nord de l'église. T. HORY prendra contact avec le Conseil de fabrique.

T. HORY lève la séance à 19H15.